ÉLABORATION D'UN CADRE RÉGIONAL HARMONISÉ DE DÉPLOIEMENT D'IDEC POUR LES CANCERS DE MAUVAIS PRONOSTIC EN NOUVELLE-AQUITAINE

C. Giry [1], V. Bousser [1], E. Pinon [1], A. Rigou [2], M. Vivier-Darrigol [2]
[1] DSRC Onco-Nouvelle-Aquitaine, [2] ARS Nouvelle-Aquitaine

Avec le soutien de

Contexte

Les cancers de mauvais pronostic exposent à des trajectoires de prise en charge complexes. Ces situations se traduisent par un recours accru aux soins non programmés et un risque élevé de rupture aux transitions clés : retour à domicile, initiation d'un traitement oral, changement de ligne thérapeutique.

Objectifs

Face à ces enjeux, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a mandaté, en avril 2025, le DSRC Onco-Nouvelle-Aquitaine pour construire, avec les 3 CHU et le CLCC (Institut Bergonié), un cadre régional harmonisé de déploiement des IDEC dédiées aux cancers de mauvais pronostic. Il s'agissait de **préciser les types de cancers et profils de patients concernés, d'harmoniser les missions et le positionnement de l'IDEC, et de définir les moyens et indicateurs nécessaires à la réussite du dispositif.**

Méthode

- Création d'un groupe de travail régional associant les 3C, directions des soins et cadres supérieurs de santé des 3 CHU et du CLCC
- Construction progressive des livrables demandés par l'ARS : missions harmonisées, fiche de poste régionale, indicateurs de suivi et d'évaluation
- Enrichissement des livrables de critères de complexité pour affiner le ciblage des patients au sein de chaque filière pour les établissements

Éléments structurants du cadre régional

7 filières éligibles

Chaque établissement choisit sa filière prioritaire avec son 3C selon :

- incidence locale
- organisation interne
- ressources territoriales
- morbi-mortalité

Critères de complexité

Repérage structuré en 3 domaines* :

- situation sociale
- état de santé et trajectoire
- handicaps et comorbidités

**Adossés à la définition du parcours complexe du Code de la santé publique*

Champs de missions

- repérage
- organisation des soins
- orientation, articulation ville-hôpital

Moyens de déploiement

- fiche de poste régionale issue du projet EPOCK
- rattachement à un cadre de santé et lien fonctionnel avec le 3C
- poste dédié à 100% avec bureau individuel, équipements mobiles
- financement enveloppe ARS sur 3 ans

Indicateurs de suivi

4 indicateurs d'activité :

- file active
- entretiens tracés au DPI
- réunions de pilotage
- temps de sensibilisation interne

1 indicateur de moyens :
- 4 items, cible ≥ 75 %

Résultat

Le projet a été validé par l'ARS en novembre 2025. Une note de cadrage régionale, rédigée par le DSRC et le groupe de travail a été formalisée et a défini **le cadre commun de déploiement** : périmètre des cancers concernés, filières éligibles, modalités de repérage et de priorisation des patients à l'aide de critères de complexité définis, missions et positionnement de l'IDEC, moyens d'exercice, modalités de financement et dispositif de suivi.

Cette note de cadrage articule un socle régional harmonisé avec une liberté d'organisation locale, chaque établissement déterminant sa filière d'entrée et ses modalités d'application internes.

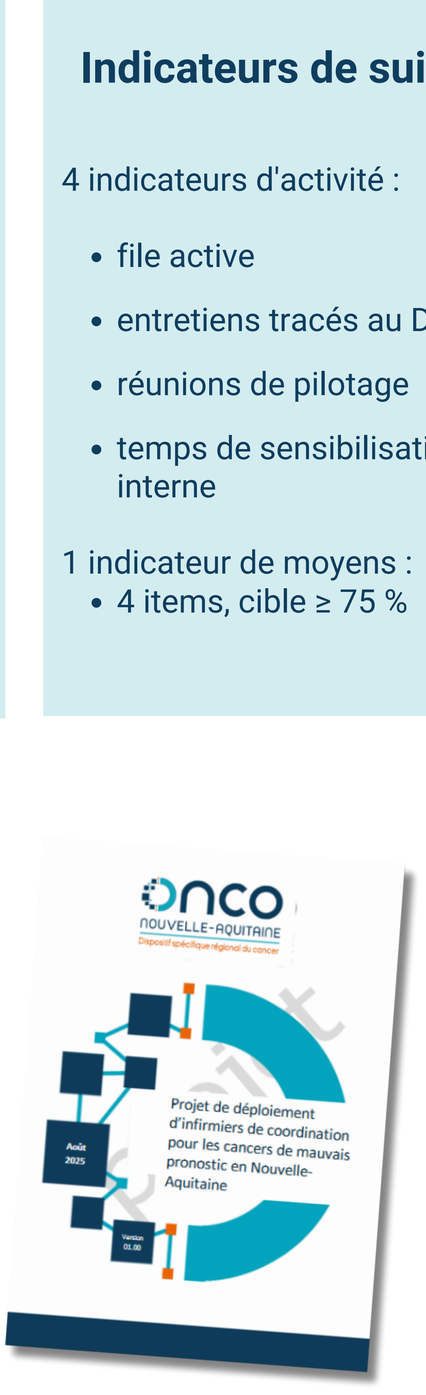

Conclusion

Le DSRC poursuit son appui à la mise en œuvre par l'animation du groupe de travail régional et la mutualisation des outils entre les établissements. Un point de suivi à 6 mois réunira les IDEC et leurs encadrants pour un retour d'expérience sur la mise en place (conditions de démarrage, adressage des patients, freins rencontrés) et préparera le recueil des indicateurs de suivi en vue du rapport d'activité à N+1 des postes d'IDEC crées.

Congrès national des réseaux de cancérologie, 19 et 20 novembre 2026, Lyon